



Ecran Village

Cinéma Associatif en milieu rural
Classé Art et Essai
Label Jeune Public - Recherche et Découverte
Agréé Jeunesse et Education Populaire
MAIRIE – 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS
Tél : 04 75 82 32 83
contact@ecranvillage.net www.ecranvillage.net

COMPTE-RENDU DE LA 35^{ème} ASSEMBLEE GENERALE D'ECRAN VILLAGE A LAMASTRE LE 7 MAI 2019

Elus Présents ou représentés:

Jacky CHOSSON , Adjoint au Maire de Lamastre représente Jean Paul VALLON excusé.
Dany SAGNES représente Martine FINIELS, Maire de Vernoux et vice-présidente de la CAPCA et conseillère départemental
Robert LAVIS représente Alain SALLIER, Maire de Chalencon
Jean- Pierre VIALETTE représente Béatrice FOUR Maire de Colombier le Vieux

Absents excusés : Mr BRASSE de la CAPCA, Mr PEYRAMON du Département ;

Le nombre d'adhérents présents et de membres procurés représentent 79 voix délibératives pour 317 adhérents. Conformément à l'article 7 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer. Pour être approuvés, les rapports soumis au vote devront obtenir la moitié des voix plus une du nombre des adhérents présents.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral et d'orientation
- Élections au Conseil d'administration

✓ **Rapport d'activité**, présenté par Moïse MAIGRET.

Voir pièce jointe

A l'issue du rapport d'activité, Thierry MANDON et Nadège TEYSSIER nous ont présenté le travail effectué avec une classe ULIS de l'école primaire de Lamastre et soutenu par Ecran Village. Ce film : « la couleur des émotions » a été tourné dans le cadre d'un atelier réalisé en collaboration avec les enseignants et les éducateurs de cette classe. Il représente un très gros travail et un investissement difficilement quantifiable de la part de Nadège et Thierry. La projection a été vivement félicitée par les participants de l'AG. Par ailleurs Thierry et Nadège animent 2 autres ateliers au collège et à l'école maternelle de Lamastre. La subvention de 7 000 € du département participe à financer cette action.

✓ **Rapport financier**, présenté par Claude TERENCE.

Voir pièce jointe

Quelques questions ont suivi :

- sur la signification de la TSA :

Cette Taxe Spéciale Additionnelle est directement ponctionnée sur chaque ticket de cinéma. Son taux est de 10,72%. Elle sert, entre autre, à entretenir et valoriser le patrimoine audiovisuel français.

- sur le pourquoi de la provision de 12000 € prévu au budget prévisionnel de 2019, il a été répondu que des provisions avaient été comptabilisées les années précédentes pour faire face à des charges engagées ultérieurement. La reprise de 12 000€ permet d'équilibrer le budget 2019

- Quelques remarques ont été échangées à propos de la carte d'adhésion. Une réflexion sur la politique tarifaire en général est prévue.

- Une participante a exprimé la difficulté à trouver le lien facebook sur le site d'EV

Vote du rapport financier à main levée :

Votants : 79 Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

✓ **Rapport moral et d'orientation** , présenté par Camille CHUTCZER

Voir pièce jointe

Notons qu'après le travail effectué par les membres du CA , en Intelligence Collective, sur le projet de développement , des commissions sont mises en place , auxquelles les adhérents peuvent amener leurs idées.

Les commissions proposées sont : commission Jeune Public, commission Communication et commission Evènements.

Le vote a lieu à main levée.

Votants : 79 Pour : 79 contre : 0 abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

✓ **Elections au conseil d'administration**

Cette année, 5 membres sont sortants : Roland FERNANDEZ, Jean Paul JOURDAN , Rodolphe ROBLES, Dany SAGNES, Claude TERENCE. Jean Paul Jourdan ne se représente pas. Par ailleurs Françoise CHAMPETIER et Gabrielle BELLE sont démissionnaires.

2 adhérents se présentent : Barbara CARRUZZO et Anne Marie DELARBRE

Le vote a lieu à main levée.

Votants : 79 Pour : 79 contre : 0 abstention : 0

Le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité

• **Constitution du C.A. 2019:**

Barbara CARRUZZO, Eliane CHAUVIN, Camille CHUTCZER, Anne Marie DELARBRE, Frédéric DELEPINE, Roland FERNANDEZ, Martine JEANNE, Marie RAITBERGER, Rodolphe ROBLES, Dany SAGNES, Claude TERENCE, Thierry MANDON, Sylvianne QUERUEL, Marie.Danièle CHAPEL, Charles CHUTCZER (membre d'honneur)

Fait à Lamastre le 8 mai 2019